

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CAP-CHAT**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, 2 novembre 2020.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** **Marie Gratton, maire**  
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1  
Simon Landry, conseiller au siège no. 3  
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5  
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

**ÉTAIENT ABSENTS :** Renald Roy, conseiller au siège no. 2  
Richard Émond, conseiller au siège no. 3

**ÉTAIT AUSSI PRÉSENT :** Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20h00.

Avec l'évolution des directives de la Santé publique, une municipalité peut tenir ses activités en présence du public. Toutefois, l'accès à une séance du Conseil est limité selon le niveau d'alerte (communément appelée zone) de la région afin d'assurer le respect des consignes de distanciation sociale.

Nous sommes en zone orange. Donc, peuvent être admises dans cette salle, en milieu fermé, vingt-cinq (25) personnes incluant les élus, les membres de la direction municipale, les techniciens, le personnel de soutien et le public.

Comme vous êtes en mesure de le constater, ce 2 novembre 2020, votre Conseil municipal siège en présence du public de Cap-Chat dans le respect des mesures sanitaires édictées par la Santé publique afin de protéger ses citoyennes et citoyens présents, ses élus, officiers municipaux et employés.

La séance du Conseil municipal est filmée (à l'exception de la période de questions) par Télévision Haute-Gaspésie, comme il se fait déjà dans d'autres municipalités de notre MRC, pour assurer une accessibilité au plus grand nombre de la population de Cap-Chat.

Vous trouverez le lien vidéo par le site Web de la Ville de Cap-Chat.

**RÉS.01.11.20**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**RÉS.02.11.20**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 22 OCTOBRE 2020**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 7 octobre 2020 ainsi que le **PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 22 octobre 2020** soient et sont approuvés tels que déposés.

**ADOPTÉE**

**RÉS.03.11.20**

**APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS DE LA VILLE**

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les **chèques #7781 à #7798** ainsi que **#32511 à #32568**, pour un montant total de **356 084.28 \$**, soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

Mme Marielle Émond, trésorière, a préalablement déposé à chacun des membres du Conseil municipal l'État des activités financières de fonctionnement et l'État de la situation financière au 30 septembre 2020.

**RÉS.04.11.20**

**DÉCLARATION DE LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE « NOEUDVEMBRE »**

**ATTENDU QU'**annuellement 4600 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie ;

**ATTENDU QUE** douze (12) Québécois par jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate ;

**ATTENDU QUE** *PROCURE* est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis exclusivement au Québec ;

**ATTENDU** l'importance de sensibiliser la population de la Ville de Cap-Chat au dépistage du cancer de la prostate ;

**ATTENDU QUE** la campagne de financement "Noeudvembre" de *PROCURE* offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que le **Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat DÉCLARE le 19 novembre comme la «Journée de sensibilisation au cancer de la prostate "Noeudvembre"»**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.05.11.20**

**CONTRIBUTION À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE-LES ÎLES / 250. \$ - BUDGET RÉG.**

**ATTENDU QUE** la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles a sollicité de la Ville de Cap-Chat un don de 250. \$ pour la création d'un Fonds général ;

**ATTENDU QUE** ce Fonds général sera dédié à la lutte contre la pauvreté, des services auprès des familles et personnes en situation de difficultés, à des projets spéciaux locaux et à des situations d'urgence ;

**ATTENDU QUE** ce Fonds se veut accessible tant aux organismes de charité qu'aux municipalités, MRC, les centres de services scolaires et répond à l'ensemble du territoire Gaspésie-Les Îles ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **VERSE à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles**, pour la création d'un Fonds général, la somme de **deux cent cinquante dollars** (250. \$) ; cette dépense étant prélevée au **budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.06.11.20**

**OFFRE DE SERVICES POUR LE SUIVI DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE CAP-CHAT / LES SOLUTIONS IDC INC. ± 5 400. \$ + TX – PROGRAMME TECQ 2019-2023**

**VU** la résolution numéro 19.10.20 adoptée en séance extraordinaire du 22 octobre 2020 confiant à la firme SNC-Lavalin le mandat de réaliser une étude d'ingénierie préliminaire pour l'assainissement des eaux usées de la ville ;

**ATTENDU QUE** dans le but d'assurer le suivi et la surveillance du mandat confié à SNC-Lavalin, la Ville entend s'adjoindre les services d'un ingénieur-conseil ;

**VU** l'offre de services offerte par Les Solutions IDC Inc., au montant de 5 400. \$ + taxes représentant une banque de quarante (40) heures de services professionnels à raison de 135. \$ l'heure ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que :

- Le Conseil **RETIENNE les services de Les Solutions IDC INC.** pour le suivi du Projet d'assainissement des eaux usées de la Ville de Cap-Chat comprenant le suivi lors de l'étude préliminaire, de la production des plans et devis et de la surveillance des travaux ;
- **Seules les heures effectuées et acceptées par la Ville seront facturées ;**
- Cette dépense est prélevée à même la subvention du **Programme TECQ 2019-2023**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.07.11.20**

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU SECTEUR DE CAPUCINS – NOMINATION D'UN RESPONSABLE BÉNÉVOLE**

**VU** la résolution numéro 06.10.15 désignant madame Monique Harrisson à titre de responsable bénévole de la bibliothèque municipale, secteur Capucins ;

**ATTENDU QUE** madame Monique Harrisson a fait connaître à la ville son intention de ne plus assumer cette responsabilité ;

**ATTENDU QUE** monsieur Patrick Kenney, demeurant dans le secteur de Capucins, a manifesté son intérêt de prendre charge, à titre bénévole de la bibliothèque municipale ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat :

- **ADRESSE** à madame Monique Harrisson ses remerciements pour l'action bénévole qu'elle a menée depuis octobre 2015 à titre de responsable de la bibliothèque municipale, secteur Capucins ;
- **NOMME**, en remplacement de madame Monique Harrisson, monsieur Patrick Kenney, responsable bénévole de la bibliothèque municipale du secteur de Capucins.

**ADOPTÉE**

**RÉS.08.11.20**

**ACHAT DE PANNEAUX POUR SENTIERS PÉDESTRES DU SECTEUR DE CAPUCINS / CONCEPT K – 2 270.22 \$ + TX – BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture** (#305030 du 08-10-2020) de **Concept K, au montant de 2 270.22 \$ + taxes**, relative à l'achat d'affiches et affichettes (panneaux) servant aux sentiers pédestres du secteur de Capucins ; cette somme étant prélevée au **budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.09.11.20**

**RÉPARATION ET REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS AU PUIS D'EAU POTABLE # 1 / R.J. LÉVESQUE & FILS – 4 300. \$ + TX – SURPLUS ACC.**

**ATTENDU QUE** par résolution adoptée le 2 septembre 2020 (rés.08.09.20), la Ville octroyait à l'entreprise R.J. Lévesque & Fils un contrat de réparation et de remplacement d'équipements au puits no.1, pour un montant de 7 250. \$ + taxes, conformément à la soumission préalablement reçue ;

**ATTENDU QU'**au jour prévu pour les travaux, un incident est survenu au site des puits nécessitant le report de ceux-ci et engageant des dépenses additionnelles et non prévues de mobilisation/démobilisation, annulation d'hébergement, heures d'attente hors du contrôle de l'entreprise ;

**ATTENDU QUE** des dépenses se sont élevées à 4 300. \$ + taxes ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville **paie à R.J. Lévesque et Fils**, la somme de **4 300. \$ + taxes** inscrite à la facture (#F000690) datée du 28 juillet 2020 ; cette dépense étant prélevée au **surplus accumulé**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.10.11.20**

**ACHAT D'UNE POMPE HYDRAULIQUE ET RÉSERVOIR – ÉQUIPEMENTS POUR MÉCANISME DE LEVÉE DE LA BENNE – F 550 – 2017 ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉPANDÉUR À SEL DE DÉGLAÇAGE / NORTEC INDUSTRIEL – 3 877. \$ + TX – SURPLUS ACC.**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture** (#7326 du 07-10-2020) de **Nortec Industriel**, au montant de **3 877. \$ + taxes**, pour l'achat d'une pompe hydraulique et d'un réservoir ; le coût étant approprié au **surplus accumulé**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.11.11.20**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – BESOINS EN FORMATION POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES – ANNÉE 2021-2022**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la Ville de Cap-Chat désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la Ville de Cap-Chat prévoit la formation de six (6) pompiers pour le Programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Haute-Gaspésie en conformité avec l'article 6 du Programme;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat :

- **PRÉSENTE** une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique;
- **TRANSMETTE** cette demande à la MRC de La Haute-Gaspésie afin d'assurer le suivi auprès du ministère de la Sécurité publique.

**ADOPTÉE**

### **MOT DU MAIRE**

Madame le maire, Marie Gratton, aborde les sujets suivants :

- Félicitations à M. Dominic Boucher, directeur général d'Avalanche Québec, qui s'est vu remettre le prix Gordon-Ritchie par Avalanche Canada pour ses 20 ans d'implication au sein de l'organisme Avalanche Québec.
- Sondage concernant le Caribou des bois – espèce en péril.
- Rappel « Jour du Souvenir », le 11 novembre.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est 20 h 35 et il est proposé par **SIMON LANDRY** que l'assemblée soit et est levée.

---

**MARIE GRATTON**  
**MAIRE**

---

**YVES ROY**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**